

AVIS DU CCE RADIO FRANCE SUR LE PLAN DE FORMATION 2009-2010

Personne ne semble ignorer les enjeux pour les personnels et l'entreprise du Plan de Formation Professionnelle, sauf la DGATTN (600 personnes), qui comme l'an passé n'a fourni aucun plan détaillé de formation au service de formation. Dans le plan de formation (p23) il y a une seule ligne DGATTN, sans aucune déclinaison précise. Ce n'est pas acceptable, les élu-e-s demandent à cette direction de répondre aux règles qui s'appliquent à l'ensemble des directions de Radio France.

Certains stages ne sont aujourd'hui proposés qu'à l'encadrement, alors qu'ils concernent d'autres catégories de personnel, exemple : stage « gestion de crise » (catastrophes naturelles etc.) pour les journalistes des radios locales, les élu-e-s du CCE souhaitent qu'ils soient officiellement ouverts à d'autres stagiaires hors encadrement.

Les élu-e-s du CCE souhaitent que la Direction propose plus de stages à des catégories professionnelles qui n'y ont pas accès aujourd'hui.

Un certain nombre de stages « cœur de métier », disparaissent ou se réduisent par manque d'ambition, c'est le cas des stages touchant à la production, exemple : « prise de son » pour les techniciennes et techniciens des radios locales, « reportage de programme » pour les personnels d'antenne des radios locales, « les religions en France » « banlieues » pour les journalistes des radios locales, les élu-e-s du CCE demande à la direction d'inverser cette tendance.

Les élu-e-s espèrent qu'avec la mise en place d'un nouveau logiciel pour le service formation professionnelle, un suivi plus efficace permettra d'éviter les pertes d'habilitations constatées dans la formation « secourisme ».

Une nouvelle fois les élu-e-s souhaitent de meilleurs relais formation dans les délégations, le système mis en place aujourd'hui souffre d'une regrettable carence d'information.

Les élu-e-s vous proposent de lancer une lettre d'information régulière par courriel sur le calendrier des stages proposés.

Les élu-e-s constatent que l'utilisation du DIF reste marginale, ils souhaitent donc une plus grande sensibilisation des salarié-e-s à un meilleur usage de leurs droits dans l'esprit de la loi sur la formation professionnelle.

Les élu-e-s se félicitent que la délégation à la formation professionnelle se soit enfin étoffée, ce qui permet de mener à bien sa mission. Les élu-e-s espèrent que le nouveau logiciel « Fédéris » permettra de mieux gérer les demandes et de conserver l'historique des formations suivies par les salarié-e-s de l'entreprise.

Enfin, les élu-e-s souhaitent que le projet Campus mis en avant dans le plan formation fasse l'objet d'une présentation détaillée lors du prochain CCE. Ils réaffirment que Radio France ne peut faire peser sur les services et les personnels le financement du projet.

En conséquence les élu-e-s s'abstiennent sur le plan formation 2009-2010 à Radio France.

VOTE
Cet avis est adopté à l'unanimité